

[Text]

Throughout all the ministerial meetings and the First Ministers' meetings on that round of constitutional talks, we were represented; we had a voice, and I believe we made a useful contribution.

The great irony is that as I pointed out, item 4 on that agenda was the same issue: the creation of new provinces within the country, one of the left-over issues from 1982. We were at the table, we had a voice, we participated; not only in the aboriginal rights question, the aboriginal self-government question, but also that of the creation of new provinces, an issue that both the Northwest Territories and the Yukon felt very strongly about.

The last meeting in that process took place in March or April of this year, 1987. Just a few weeks later, the same issue got back on the table of a First Ministers' conference. We demanded a right, consistent with the previous process, to be represented; and we were refused. A deal was cooked up that fundamentally changed our situation in Canada without our having No vote we understood. However, to have no voice, as I said, was absurd.

The Chairman: In the period leading up to the Meech Lake accord, there were private consultations by the Ministers specifically responsible—for example, the Hon. Mr. Murray—with the provinces in preparation for the Meech Lake accord. There was a meeting of Premiers in Edmonton. Were you involved in any of that process?

Mr. Penikett: We were invited to the Premiers' conference. For the first time at a Premiers' conference we were at the table throughout the conference, except for the private discussions on this point.

The Chairman: Therefore, in the private discussions leading up to Meech Lake you were not . . . ?

Mr. Penikett: Neither Mr. Rémillard nor any of the other people ever communicated with us. We communicated with the Prime Minister, because we read news stories about what might be in the wind. There was a proposal about changing the general amending formula to 7 and 75%, or some other model like that. We expressed our concern about any more provinces getting a right of veto over our future. We were naturally flabbergasted or staggered when the results of Meech Lake came out and we discovered that every single province in the country had been given a veto over our constitutional future. That was beyond our worst fears.

The Chairman: In the process leading up to Meech Lake, did Mr. Murray, as the responsible Minister, come to see you in Yukon to discuss the matter with you, or did he invite you to Ottawa to discuss it with him?

[Traduction]

Au cours de toutes les réunions ministérielles et de toutes les rencontres des premiers ministres au cours de cette ronde des négociations constitutionnelles, nous avons été représentés; nous avons une voix, et je crois que nous avons apporté une contribution utile.

L'ironie, c'est que, comme je l'ai déjà signalé, l'article 4 de cet ordre du jour traitait de la même question, à savoir la création de nouvelles provinces au pays, un des sujets qui n'avait pas pu être résolu en 1982. Nous étions à la table de discussion, nous pouvions nous faire entendre, nous avons participé; non seulement sur la question des droits des autochtones, la question de leur autonomie, mais également celle de la création de nouvelles provinces, une question à laquelle s'intéressent fortement les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon.

La dernière réunion sur ce sujet a été tenue en mars ou avril de l'année 1987. Quelques semaines plus tard, la même question s'est présentée lors de la Conférence des Premiers ministres. Nous avons demandé le droit, conformément à ce qui avait déjà été établi, d'être représentés et on nous l'a refusé. Une entente qui modifiait fondamentalement notre situation au Canada avait été conclue sans que nous ayons à dire notre mot. Que nous ne puissions pas voter, cela nous le comprenions. Toutefois, que nous ne puissions pas émettre notre avis, c'est, comme je l'ai déjà dit, absurde.

Le président: Au cours de la période qui a précédé l'accord du Lac Meech, les ministres responsables ont tenu des consultations privées—par exemple l'honorable M. Murray—avec les provinces pour préparer le terrain. Les premiers ministres se sont réunis à Edmonton. Avez-vous participé à ces réunions?

M. Penikett: Nous avons été invités à la conférence des premiers ministres. Pour la première fois à une conférence des premiers ministres, nous avons été assis à la table des discussions pour toute la durée de la Conférence, sauf pendant les discussions privées qui ont porté sur ce point.

Le président: Par conséquent, lors des discussions privées qui ont conduit à l'accord du lac Meech, vous n'avez pas été . . . ?

M. Penikett: Ni M. Rémillard ni personne d'autre n'a jamais communiqué avec nous. Nous avons communiqué avec le Premier ministre, parce que nous avons lu dans les journaux des articles sur ce qui pourrait se passer. Il y a eu une proposition de modification de la formule générale d'amendement à 7 et 75 p. 100 ou quelque chose comme cela. Nous avons exprimé notre inquiétude quant à la possibilité que d'autres provinces obtiennent un droit de veto sur notre avenir. Naturellement, nous avons été ébahis lorsque nous avons appris les résultats des réunions du lac Meech et que nous avons découvert que toutes les provinces du pays s'étaient vues accorder un droit de veto sur notre avenir constitutionnel. Cela allait au-delà de nos pires craintes.

Le président: Au cours de la période qui a précédé l'accord du lac Meech, M. Murray, en tant que ministre responsable, est-il venu vous visiter au Yukon pour discuter de la question avec vous ou vous a-t-il invités à Ottawa pour cela?